

ETAT DE L'AZAWAD

Unité – Liberté - Justice

**BUREAU POLITIQUE DU MOUVEMENT
NATIONAL DE LIBÉRATION DE L'AZAWAD
(MNLA)**



Déclaration /SG-MNLA

Le Secrétaire Général du MNLA,

Considérant les principes généraux contenus dans la plateforme politique du MNLA pour le règlement définitif du conflit qui oppose l'Azawad au Mali,

Considérant les conclusions, résultats et décisions des différentes missions et rencontres organisées et suivies sur le territoire de l'Azawad,

Considérant la vision, les orientations et les propositions des chefs coutumiers, leaders religieux et communautaires, des personnes ressources, des cadres et notabilités de l'Azawad,

Considérant la restructuration des forces armées de l'Azawad par la mise en place d'un commandement militaire capable de mener efficacement les missions des forces armées et de sécurité de l'Azawad,

Considérant les différents contacts et discussions entamés avec les acteurs internationaux,

Considérant les conclusions et décisions issues des rencontres des membres du CTEA, tenues à Ménaka et à Ouagadougou, respectivement les 05 et 12 Novembre 2012,

Considérant les conclusions de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenue le 11 Novembre 2012 à Abuja, République Fédérale du Nigeria,

1. Appelle la communauté internationale à engager avec le MNLA des concertations directes pour la recherche d'une solution durable au problème de l'Azawad, dans l'optique de garantir au peuple de l'Azawad son droit à l'autodétermination ;
2. Appelle tous les fils de l'Azawad à l'unité et à la cohésion pour la recherche de la paix et de la stabilité dans l'Azawad;
3. Demeure conscient qu'une intervention militaire de la communauté internationale telle que conçue par la CEDEAO, constitue une source d'inquiétude car ne correspondant pas à la vision et à la volonté des populations de l'Azawad qui en seront sans nul doute les premières victimes innocentes;
4. Reste convaincu que le recours à la force ne contribuera qu'à embraser toute la région et ne saurait apporter une solution au problème de l'Azawad ;
5. Estime que l'ouverture au dialogue entre les parties en conflit constitue la seule voie de règlement politique définitif de la question de l'Azawad, surtout avec la disponibilité des azawadiens au règlement politique et pacifique de la crise ;
6. Déplore le discours actuel du Mali et ceux qui le partagent tendant au recouvrement du territoire de l'Azawad au profit du Mali. Ceci est contraire à la vision et aux attentes des azawadiens exprimées depuis plus de cinquante ans et matérialisées par d'énormes sacrifices. Le Mali profite de la guerre contre le terrorisme au Sahel pour faire l'impasse sur la solution politique du conflit qui prévaut dans l'Azawad depuis plus d'un demi siècle et contraire à la résolution 2071 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui privilégie un règlement par la négociation avec le MNLA. Le discours du Mali remet en cause tout effort de règlement pacifique et politique du conflit et constitue une entrave à l'action de la communauté internationale ;
7. Rejette, une fois encore, toute présence de groupes extrémistes étrangers et de narcotrafiquants sur le territoire de l'Azawad et les appelle, à nouveau, à quitter sans délai l'Azawad, le cas échéant le recours à la force devient nécessaire ; la présence de ces groupes constituent une réelle menace et une source d'insécurité pour les populations de l'Azawad ;
8. Condamne avec la dernière vigueur les multiples exactions commises par l'armée malienne sur les populations de l'Azawad ainsi que les enlèvements et détentions arbitraires de personnes en raison de leur appartenance ethnique et tribale ; à cet effet, le MNLA invite le médiateur de la CEDEAO, les organisations de défense des droits de l'homme à réagir et à condamner ces pratiques qui constituent une menace du cessez le feu décidé unilatéralement par le MNLA ;

9. Déploire l'attitude de la communauté internationale et des organisations de défense des droits de l'homme qui sont restées silencieuses et passives sur les récents massacres commis par l'armée malienne sur des personnes civiles touarègues innocentes, notamment à Diabali (région de Ségou);
10. Appelle les Organisations Non Gouvernementales (ONG) à apporter une réponse aux problèmes liés à la situation humanitaire désastreuse des populations de l'Azawad de l'intérieur et celles réfugiées dans des pays voisins, prioritairement dans les domaines scolaire, sanitaire, alimentaire et d'accès à l'eau ;
11. Reste disponible aux échanges avec les représentants désignés par la communauté internationale, notamment l'envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour le Mali et le Sahel, le Haut Représentant de l'Union Africaine pour le Mali, l'envoyé spécial de la France pour le Sahel et l'envoyé spécial de la Grande Bretagne pour le sahel en vue de partager la vision et les pistes de sortie de crise ;
12. Enfin, au nom du peuple de l'Azawad, appelle le peuple malien à admettre que le dialogue demeure la seule issue pour le règlement définitif du conflit afin de mettre fin aux souffrances de nos populations respectives car la solution militaire qui a été utilisée depuis plus de 52 ans a montré ses limites.

Ouagadougou, le 13 Novembre 2012

Le secrétaire Général du MNLA

Bilal AG ACHERIF